

Bonjour,

Mon intervention concerne l'aspect technique du projet Rabaska
A mon avis, les échanges qui se font tournent autour de l' emplacement
et des retombés économiques.

Seulement. comme tous les projets au Québec, je me pose la question
du pourquoi il n'y a pas de schéma ou de plan directeur d'urbanisme de la ville?

Depuis dix ans, j'ai l'impression d'assister à l'improvisations architecturale.

Seul un plan directeur peut contenir les zones réservées aux équipements
et le type d' équipements: zones résidentielles, zones scolaires, zone marchandes
zones hospitalières, zones hotelières et touristiques, aires sportives, zones
portuaires,routes...

**Les installations de petrole et gaz devraient se trouver dans
une zone classée à haut risque et bien protégés**

A Lévi, ces installations sont voisins des quartiers populaires ou en bordures
d' autoroutes.

J' auris souhaité que ce soit des architectes, des urbanistes et des ingénieurs qui
se penchent sur ce genre de projets pour éclairer les politiques.

Merci